

# L'intelligence économique dans les PME : sept régions pilotes s'engagent

Le Conseil Supérieur a décidé d'accompagner l'action menée par les pouvoirs publics afin de faire connaître la démarche d'intelligence économique aux petites et moyennes entreprises. Les experts-comptables doivent être présents sur cet enjeu stratégique pour la compétitivité des PME.

**E**n étroite collaboration avec Cyril Boueyeur, le coordonnateur ministériel à l'intelligence économique du ministère de l'Économie, de l'Industrie, et de l'Emploi, et du ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, le club secteur public du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables a élaboré un programme de sensibilisation des PME à l'intelligence économique (« Intelligence économique : un enjeu stratégique pour les PME » SIC 262, avril 2008).

## Nos régions testent le programme de sensibilisation

Ce programme de sensibilisation se décompose en plusieurs modules :

- ▶ une formation de 4 heures dispensée aux experts-comptables volontaires ;
- ▶ la mise en œuvre du diagnostic par ces confrères sur des entreprises clientes choisies ;
- ▶ l'accompagnement éventuel du client par l'expert-comptable en collaboration avec le chargé régional à l'intelligence économique (rattaché aux trésoreries générales de région).

Il a été décidé d'évaluer ce programme de sensibilisation dans le cadre d'une phase expérimentale, au sein de sept régions tests (Bre-



Agnès Bricard,  
présidente du Club  
Secteur public  
en charge  
de l'intelligence  
économique



Cyril Boueyeur,  
coordonnateur  
ministériel à  
l'intelligence  
économique, placé  
auprès des ministres  
de l'Économie  
et du Budget

tagne, Limoges, Rouen Normandie, Lille Nord Pas-de-Calais, PACA, Pays de Loire et Picardie Ardennes).

## Contours de la formation

Au cours de ces formations, un outil simple et exhaustif permettant de dresser un bilan rapide de l'intégration de l'intelligence économique par les entreprises, est distribué aux experts-comptables. Cet outil est constitué d'une trentaine de questions regroupées autour de deux grands thèmes : la maîtrise de l'information sous forme de veille (intelligence offensive) et la sécurisation des informations et des actifs (intelligence défensive).

La mise en œuvre de cet outil permet d'établir un bilan "informationnel" de l'entité. En fonction des besoins ou des demandes des entreprises, les experts-comptables peuvent les accompagner dans des actions d'intelligence économique pour qu'elles développent leur maîtrise dans ce domaine, en étroite collaboration avec les CRIE.

Afin d'obtenir un retour d'expérience, il est demandé, aux experts-comptables volontaires, de sensibiliser à la démarche de l'intelligence économique, une dizaine de leurs entreprises clientes.

## Le club secteur public au cœur de l'intelligence économique

Dès juillet 2008, le club secteur public, sous l'impulsion d'Agnès Bricard, a mis en place un groupe de travail et de réflexion sur l'intelligence économique afin de répondre aux confrères qui souhaiteraient développer concrètement des missions d'accompagnement des PME dans ce domaine. Ce groupe de travail, co-animé par Rémy Reinhardt expert-comptable et docteur en intelligence économique, est également en charge des actions et du suivi de l'expérimentation pour transmettre aux pouvoirs publics des propositions concrètes. Le club secteur public a envisagé la possibilité d'ouvrir une ligne de financement spécifique pour tout ou partie de nos honoraires. Ce projet de prise en charge a été présenté à Cyril Boueyeur. Il devrait permettre le déploiement de la démarche d'intelligence économique dans les PME pour qu'elles se développent de façon pérenne et pour les rendre plus compétitives. ■

Pour en savoir plus :  
<http://www.intelligence-experts.fr>

